

Journée d'étude ABF Alsace & Cordial, BNU, 21 novembre 2011

# **Le diagnostic numérique : vers une boîte à outils du numérique**

Patricia Le Galèze

Service du Livre et de la Lecture

Ministère de la Culture et de la Communication

# Le contexte du numérique en bibliothèque

D'après l'étude du Ministère de la culture et de la communication « *Les pratiques culturelles des français à l'ère du numérique* », automne 2009

- ⇒ Recul de la lecture de livres et développement de nouveaux usages liés à la culture de l'écran
- ⇒ Tassement de la fréquentation et des inscriptions en bibliothèque de lecture publique



« *Aujourd'hui, les jeunes ont d'autres pratiques de lecture [...] Les lacunes sont grandes en termes d'équipement des bibliothèques* »  
(Michèle Fitamant, BDP 29)

# Le contexte du numérique en bibliothèque

Lors des travaux sur le Schéma numérique des bibliothèques en 2009

- ⇒ **Équipements informatiques** (chiffres 2007 – SLL)
  - ⇒ Moyenne d'âge du SIGB : **6 ans** (d'après enquête DLL 2008)
  - ⇒ Taux d'informatisation : **87,6%**
  - ⇒ BM offrant au moins 1 poste informatique au public : **79%**
  - ⇒ BM offrant au moins 1 accès à Internet : **64,7%** (gratuit dans **41%** des cas)
  - ⇒ Équipements informatiques spécifiques pour handicapés : **7%**
  
- ⇒ **Service numériques en lecture publique** (chiffres 2007 – SLL)
  - ⇒ BM disposant d'un site web : **34,4%**
  - ⇒ Compte lecteur pour **48,5%** de ces BM (**16,7%** pour l'ensemble des BM)
  - ⇒ Réservation en ligne pour **38,5%** de ces BM (**13,3%** des BM)

# Sommaire

- ⇒ Le Contrat numérique et la réforme du concours particulier
- ⇒ Le diagnostic numérique : cartographie de l'existant de l'équipement numérique des bibliothèques
- ⇒ La boîte à outils du numérique en bibliothèque

# Quelle action en faveur du numérique en bibliothèque de lecture publique ?

⇒ Développement du numérique à partir des 11 recommandations du Schéma numérique des bibliothèques (mars 2010)

- › Accessibilités aux déficients visuels
- › Accès aux ressources électroniques en ligne (VOD, musique, cinéma)
- › Intéropérabilité (OAI-PMH)
- › Conservation numérique
- › Valorisation (mise en ligne, éditorialisation...)
- › Formation des personnels et usagers

⇒ Utilisation du concours particulier comme moteur du développement des services numériques et des appels à projet du ministère

# Des expérimentations en cours dans le cadre de l'appel à projets du ministère « Services numériques culturels innovants » (2010)

- **BDP Haut-Rhin** : UMMA, écoute en ligne de musique numérique sur sites de bibliothèques, en partenariat avec MusicMe et les bibliothèques de Mulhouse, de Strasbourg, BDP Bas-Rhin

- **BM Toulouse** : ToulouseBibmob, services de bibliothèque sur smartphone

- **BM Grenoble** : mise en oeuvre d'une offre VoD en streaming dans les bibliothèques de Grenoble (en partenariat avec l'ADAV-Atelier de diffusion)



« Une politique publique ambitieuse de numérisation permet à notre pays de rester maître de ses ressources et d'en garantir l'accès aux divers utilisateurs tout en développant de **nouveaux services innovants pour les citoyens**. » Une attention particulière sera portée aux projets incluant « l'émergence d'outils et de services favorisant des usages culturels innovants par les internautes. »

# Le contrat numérique pour les bibliothèques

Défini dans le cadre des 14 propositions pour le développement de la lecture

(intervention du ministre le 30 mars 2010)

⇒ D'ici à 2015, les bibliothèques et médiathèques des communes de plus de 20 000 habitants seront :

⇒ Informatisée

⇒ Disposeront d'un site internet

⇒ Offriront des ressources électroniques et l'accès à Internet, de préférence gratuit

⇒ Partenariat avec 5 grandes bibliothèques ou fonds régionaux pour la création de 5 bibliothèques numériques de référence

# Le contrat numérique pour les bibliothèques

## Objectifs :

⇒ Aider les collectivités territoriales à développer le numérique dans les bibliothèques de lecture publiques

⇒ Permettre aux bibliothèques de lecture publique de mieux répondre au public et toucher de nouveaux usagers

*afin que les bibliothèques soient aux premières lignes  
du développement numérique et soient identifiées  
comme des établissements modernes et attractifs au sein de la  
Cité, en phase avec les mutations sociales et  
technologiques*

# Le contrat numérique pour les bibliothèques

## Moyens

- ⇒ Réorientation du concours particulier de la dotation générale décentralisé vers les investissements numériques
- ⇒ En terme de numérisation des collections
- ⇒ En terme de développement de services numériques
- ⇒ Mobilisation des conservateurs d'État mis à disposition vers l'expertise numérique

# La réforme du concours particulier pour le numérique en bibliothèque

⇒ Principal levier des politiques de construction et d'équipement de médiathèques

⇒ Logique d'investissement

⇒ En 2010 évolution du décret et de sa circulaire d'application pour prendre en compte les nouvelles orientations pour le développement du numérique

- L'informatisation et la ré-informatisation
- Les nouveaux services aux usagers utilisant l'informatique
- La numérisation



<http://www.flickr.com/photos/dierkschaefer/2984593112/>

# La réforme du concours particulier pour le numérique en bibliothèque

De nouvelles dépenses subventionnables pour l'informatique

Les études et développements (appel à AMO)

Les frais de migration et de rétro-conversion

Explicitation de la notion « nouveaux services aux usagers utilisant l'informatique »

Dépenses concernant la **création ou le développement de services aux usagers**

⇒ La formation des usagers

⇒ L'accès des publics spécifiques aux collections (notamment les personnes en situation de handicap)

⇒ L'accès à l'information numérique

⇒ Le signalement et à la diffusion des collections numériques, qui participent de la valorisation des collections des bibliothèques de lecture publique (*création d'un portail pour un réseau intercommunal de bibliothèques, etc.*)

The screenshot shows the homepage of the Mediatheque de Strasbourg website. At the top, there is a navigation menu with links for 'Accueil', 'Contact', and 'Plan du site'. Below the header, there is a main banner with the text 'Médiathèque de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg'. The main content area features a search bar on the left, a news section in the center, and a 'Recherche dans le site' section on the right. The news section includes a headline 'Fermeture partielle de la médiathèque du Centre ville' and a sub-headline 'Zoom sur... L'Artothèque de Strasbourg fête son premier anniversaire !'. The search bar on the right has a 'Recherche' button and a 'Recherche dans le site' section.

# La réforme du concours particulier pour le numérique en bibliothèque

## Un nouveau cadre pour la numérisation

- ⇒ Une **finalité double** : démarches d'amélioration de la conservation et de valorisation des documents numérisés
- ⇒ Prise en compte dans le cadre de la 2<sup>nd</sup>e fraction pour permettre la mise en œuvre de **projets d'envergure régionale**
- ⇒ Aide à la définition d'un projet de numérisation avec l'établissement d'un **PSC numérisation**
- ⇒ **Tout support, document libre de droits**
- ⇒ **Numérisation durable et de qualité** (format, support et conservation, OCR, interopérabilité, intégration et signalement dans des portails régionaux ou nationaux)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

# Types d'opérations numériques concernées par la réforme

*Outre la numérisation*

⇒ Proposer des services en ligne :

⇒ Créer un site web

⇒ Consulter des fonds numérisés

⇒ Consulter un compte lecteur

⇒ Accéder au catalogue en ligne

⇒ Réserver en ligne

⇒ Proposer un service d'auto-formation



⇒ Se ré-informatiser en vue de développer de nouveaux services numériques

⇒ Concevoir un site accessible aux personnes en situation de handicap

⇒ S'équiper pour proposer des ressources électroniques

# Le diagnostic numérique

- ⇒ Réalisation de diagnostics numériques régionaux
- ⇒ En lien avec les CLL
- ⇒ Et les structures régionales du livre le cas échéant
  
- ⇒ Cartographie de l'existant et des besoins avec :
- ⇒ Comparaison de l'échelon régional et départemental avec l'échelon national
- ⇒ Comparaison sur des tranches de populations
  
- ⇒ Premier exercice sur ce type de données réalisé fin 2010-1er trimestre 2011 (source : SLL/enquête annuelle 2008)

# Contenu du diagnostic numérique

- ⇒ **Présentation de la région** : population, densité, PIB, espace dominante urbaine
- ⇒ **Dépenses informatiques** : fonctionnement, investissement
- ⇒ **Équipement informatique**
- ⇒ Taux d'informatisation
- ⇒ Logiciels utilisés
- ⇒ Nombre de postes offerts au public (et avec accès internet)
- ⇒ Accès à internet et à internet gratuit

# Contenu du diagnostic numérique

⇒ Les services à distance

⇒ Site web

⇒ Catalogue informatisé en ligne

⇒ Services à distance proposés : catalogue, réservation, compte-lecteur, fonds numérisés, accessibilité des sites, autres services

⇒ Collections numériques

⇒ Acquisitions numériques

⇒ Dépenses d'acquisition

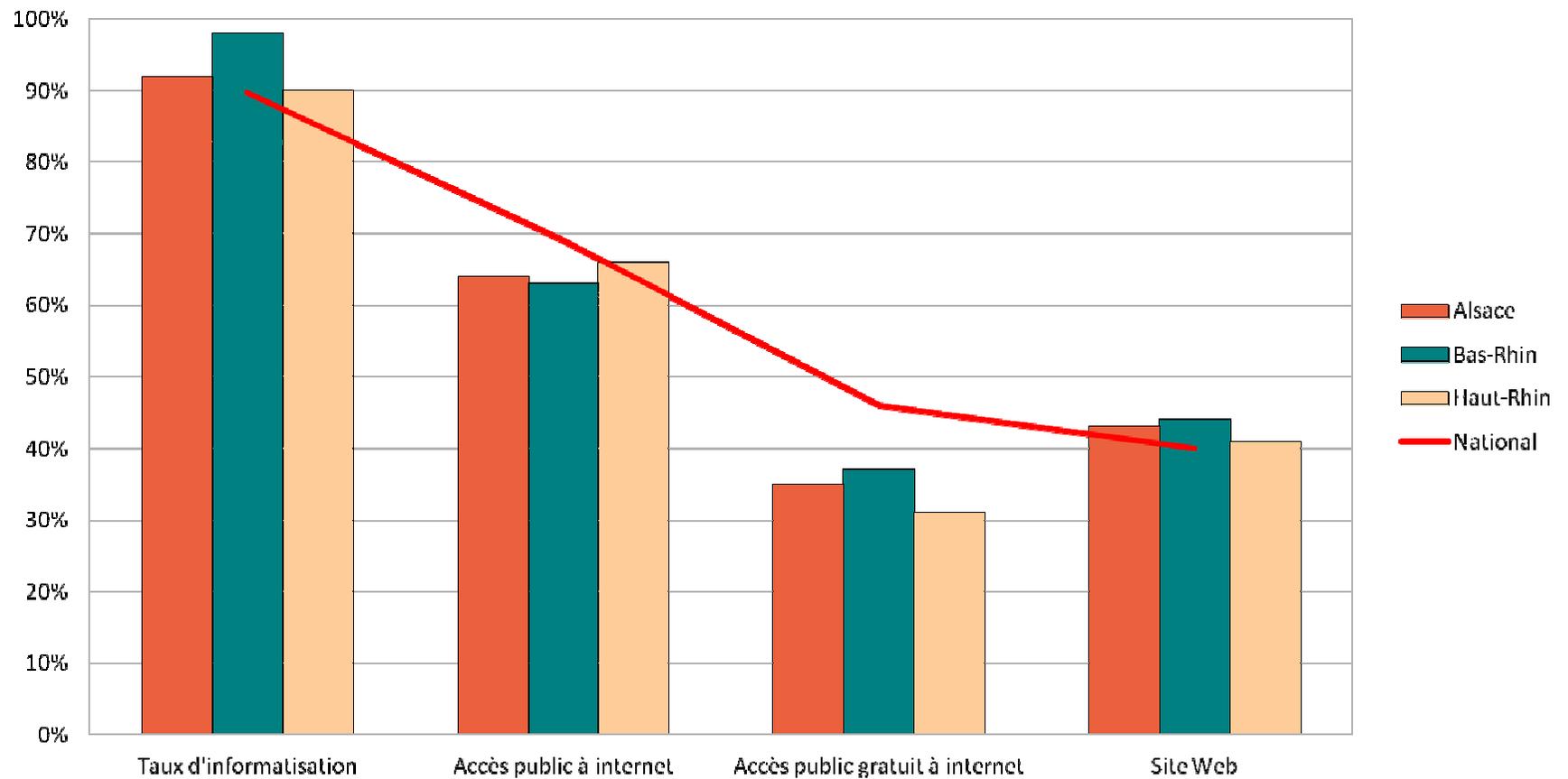
⇒ Collections numériques acquises

# Les chiffres clés du numérique

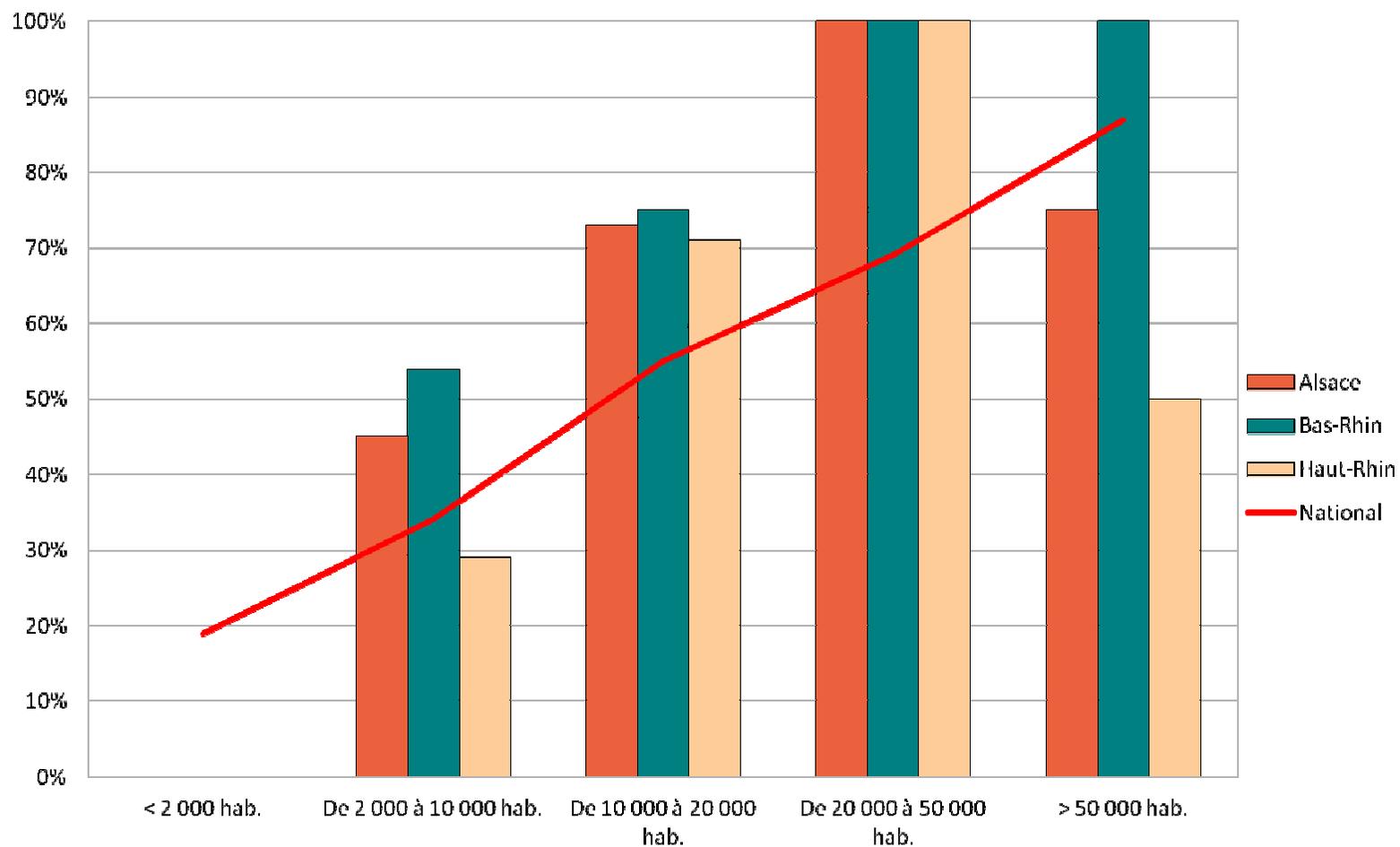
source : SLL/département de la lecture 2008



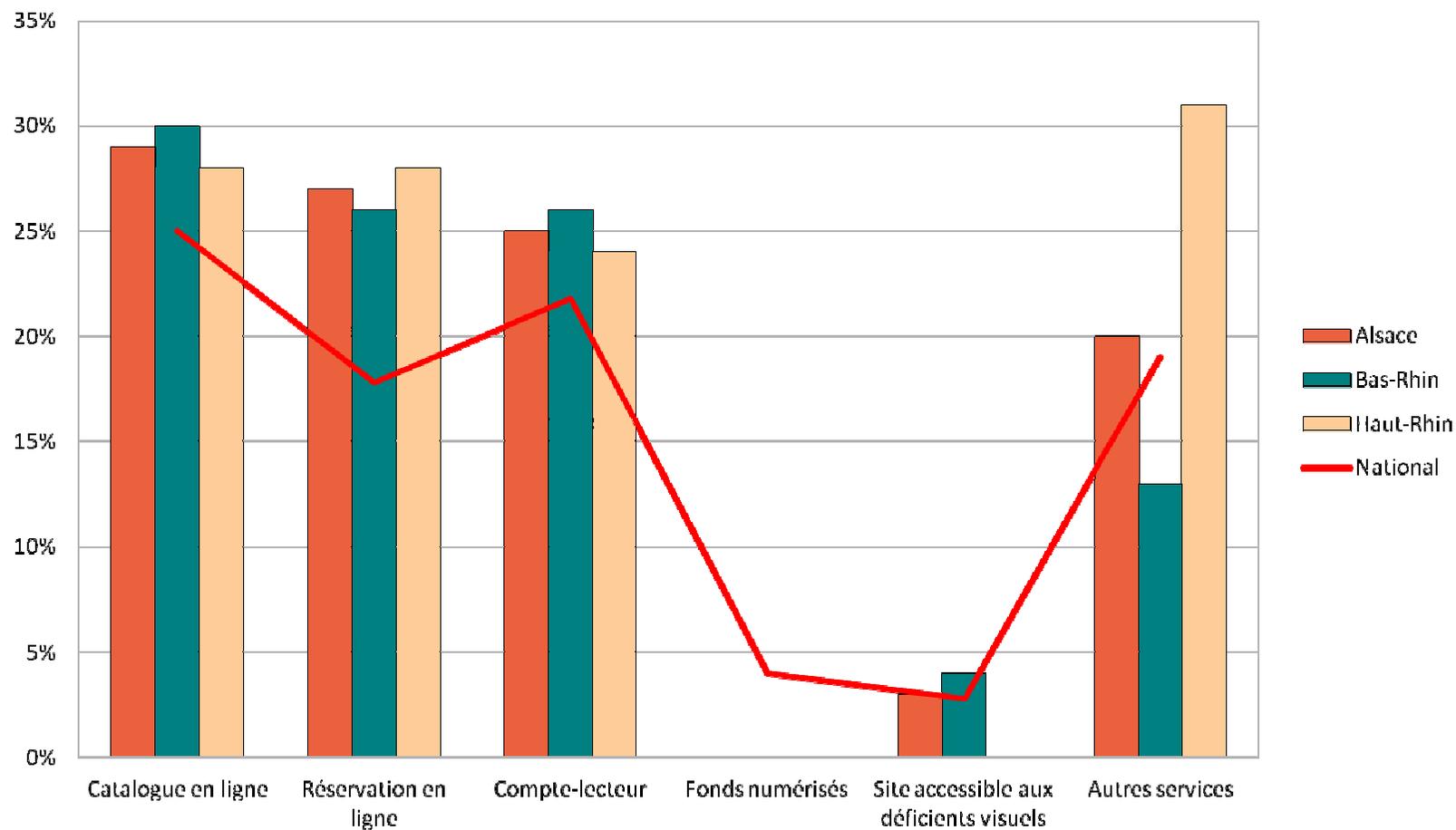
# L'équipement informatique



# Site web par tranche de population



# Les services numériques



# Analyse du diagnostic numérique

- ⇒ En terme d'équipement et de services numériques, le **seuil** pour l'Alsace se situe **en dessous de 10 000 hab.** Au delà, le taux est supérieur à 50 %
- ⇒ En 2008 aucune bibliothèque ne proposait la **consultation des fonds numérisés.**
- ⇒ Collections numériques **uniquement de périodiques en ligne** (Mulhouse, 75 % des abonnements)

# Actions menées en région Alsace

⇒ Mise à niveau du diagnostic par rapport à 2008 afin de déterminer des axes prioritaires  
ex. : site web, fonds numérisés en ligne, offre numérique

⇒ Travail avec les BDP

⇒ Travail pédagogique envers les élus

⇒ Action via la DGD

Modulation des taux : relever les taux pour l'informatique

# Actions menées en région Alsace

Au niveau de la DRAC : soutien à des taux élevés

- ⇒ Ré-informatisation (Cernay, Saverne)
- ⇒ Changement de logiciels
- ⇒ Intégration de la RFID
- ⇒ Développement de services numériques

**Projet de la médiathèque de Barr** : projet d'aménagement avec intégration de musique en ligne, TV en ligne, tablettes numériques

- ⇒ Médiation autour de l'écriture numérique (AAP ressources numériques SLL / DRAC – **BDP Haut-Rhin**)

# Poursuite du travail sur le numérique

Élaboration de fiches techniques pratiques pour accompagner les collègues dans le développement du numérique

⇒ Aider à aborder au mieux les impacts technologiques et organisationnels

⇒ S'inscrire dans une démarche prospective

Prendre en compte l'évolution des technologies

Constitution d'une Boîte à outil du numérique



# Vers une boîte à outils du numérique

- ⇒ Mise en œuvre d'éléments concrets autour de la notion de développement du numérique en bibliothèque
- ⇒ Récupération des données
- ⇒ Ré-informatisation
- ⇒ Implémentation de ressources numériques
- ⇒ Accessibilité (internet, authentification, handicap)
- ⇒ Compétence numérique
- ⇒ Aménagement des espaces
  
- ⇒ Groupe de travail Lecture publique (ADDNB, BDP, BM, CLL, BnF, SLL)

# Vers une boîte à outils du numérique

⇒ Intervention d'experts

⇒ Conservateurs de bibliothèques experts dans leur domaine

⇒ Sociétés de consultants

⇒ Programmistes

⇒ Informaticiens

⇒ Techniciens

⇒ **Fiches disponibles en ligne** sur le futur site du SLL

⇒ Première fiche attendue **début 2012**

# Conclusion

La modernisation numérique des bibliothèques en France est  
un défi aujourd'hui bien identifié

Effets attendus de la réforme à partir de 2011

Poursuite de l'évolution des dispositifs : amendement au  
concours particulier novembre 2011

Objectif :

⇒ ouvrir le concours particulier à des dépenses de  
fonctionnement générées par la mise en œuvre de projets  
d'investissements

Exemples : Frais de formation des agents

Frais de transport et d'installation du matériel

⇒ Accompagner plus efficacement les collectivités dans leur  
politique culturelle

# Pour en savoir plus

⇒ Le Schéma numérique des bibliothèques

[http://www.dgmic.culture.gouv.fr/IMG/pdf/SNB\\_Rapport\\_Racine.pdf](http://www.dgmic.culture.gouv.fr/IMG/pdf/SNB_Rapport_Racine.pdf)

⇒ Les 14 propositions pour le développement de la lecture

<http://www.culture.gouv.fr/mcc/Espace-Presses/Dossiers-de-presses/>

[Presentation-des-propositions-de-Frederic-Mitterrand-pour-le-developpement-de-la-lecture](http://www.culture.gouv.fr/mcc/Espace-Presses/Dossiers-de-presses/Presentation-des-propositions-de-Frederic-Mitterrand-pour-le-developpement-de-la-lecture)

⇒ Le décret n° 2010-767 du 7 juillet 2010

[http://www.dgmic.culture.gouv.fr/IMG/pdf/decret2010-767\\_bm\\_bp\\_07072010.pdf](http://www.dgmic.culture.gouv.fr/IMG/pdf/decret2010-767_bm_bp_07072010.pdf)

⇒ La circulaire d'application n° NOR MCCB1026889ZC du 17 février 2011

[http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2011/02/cir\\_32543.pdf](http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2011/02/cir_32543.pdf)

⇒ Collignon, Laure, Séné, Christophe, « La réforme du concours particulier », BBF, 2011, n° 2, p. 33-36

<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0033-007>